Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20260605-2026_39-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/39

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28.05.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 05 JUIN, à 20H00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme HALLET Christelle, Maire,
Etaient présents : LEJAS Frédéric - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BENARD Charline – CAMEREL Franck – DAVENEL Guilmette – GOUGEON Richard – MANCEL Charlène – NEVEU Margaux – PAIN Thomas – QUEMENER Emilie formant la majorité des membres en exercice.
Absent excusé :
Mme MANCEL Charlène a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Election des délégués aux élections sénatoriales du 27/09/2026

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 20 heures.
Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM./Mme TROPEE Rémi, DAGUISE Laurent, PAIN Thomas et BENARD Charline.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : MM./Mmes HALLET Christelle, Franck CAMEREL, Ludivine FAUCHEUX, Gildas DUBOIS, Guilmette DAVENEL, Laurent DAGUISE ;

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires et suppléants**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :
- **liste A** : 15 voix

Mme le Maire proclame les résultats définitifs :
Liste A : 6 sièges soit MM./Mmes HALLET Christelle , Franck CAMEREL, Ludivine FAUCHEUX ,délégués et MM./Mmes Gildas DUBOIS, Guilmette DAVENEL, Laurent DAGUISE, délégués suppléants.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Christelle HALLET

MAIRIE de MARPIRE (Ille-et-Vilaine)